

Règlement des groupes Perfectionnement Ados

Toute personne inscrite en cours de natation au sein du Renens Natation s'engage à respecter les règles de fonctionnement.

Tarifs et conditions de résiliation ou remboursement :

- Les cours des groupes **Perfectionnement ados 1 et 2 sont facturés 470 CHF** (facturés à la saison de septembre à fin juin) avec un **engagement sur la saison complète. Toute saison commencée est donc due.** La facturation prend en compte les différentes fermetures de piscine dû à la non-disponibilité du bassin ou à la suite des jours fériés.
- **Les participants devront s'acquitter du montant de la facture au maximum 30 jours après l'établissement de celle-ci.** Dans le cas d'une absence de paiement, le participant se verra refuser l'accès au bassin.
- **Pour toute annulation après le début de la saison sans raison valable,** une facture de 50 CHF vous sera adressée dans le cas où le participant n'a réalisé aucune séance.
- **Un rabais de 20% sera attribué à tout second cours (dans la même catégorie de cours) pour un même membre** (Offre non cumulable avec un rabais deuxième membre de la famille).
- **Les cours manqués ne sont pas remboursés.** Aucun remboursement ne sera réalisé pour les adhésions à la saison sauf circonstances exceptionnelles et étudier par notre équipe.

Organisation et Divers :

- Les **parents n'ont pas accès au bassin.** L'accès aux gradins à la piscine du Mont/Lausanne reste libre, mais uniquement aux gradins sans passer par le bassin. **Pour la piscine de la Plaine à Chavannes le mercredi, les vestiaires et hall doivent être évacués impérativement avant 15h.**
- Les enfants sont pris en charge par les moniteurs dès leur arrivée au bassin, **les vestiaires sont sous la responsabilité des parents. Les conditions d'accès aux vestiaires et gradins peuvent varier en fonction des normes en vigueur.**
- **Le Renens-Natation décline toute responsabilité** pour les vols et pour tout dommage subi par le membre à la suite d'un accident, d'une blessure ou d'une maladie contractée lors de l'utilisation des installations.
- **Le Renens-Natation se réserve le droit de changer les enfants de niveau** et donc de groupe pour une meilleure homogénéité de nos cours et ce même en cours de saison.
- Pour des questions de sécurité et d'organisation, **merci de nous communiquer par écrit tous problèmes de santé ou trouble de comportement du membre inscrit.**
- **Pensez à vous réinscrire d'une saison à l'autre** sachant que votre réinscription ne se fait pas de manière automatique contrairement au renouvellement automatique au trimestre.

Par votre inscription et la réception de ce règlement par mail, vous certifiez avoir pris connaissance des règles de fonctionnement du groupe Perfectionnement Ados et vous vous engagez à les respecter.